



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



Paris, le 26 septembre 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Face à la mobilisation du transport routier, le ministre des transports propose une expérimentation économique**

Dans un contexte de rejet de plus en plus massif de l'écotaxe et face à la mobilisation croissante des entreprises de transport routier contre l'écotaxe, le ministre des transports a annoncé ce matin aux organisations professionnelles représentant les transporteurs et les chargeurs le lancement d'une phase d'expérimentation économique.

Cette phase d'expérimentation économique viserait à étudier les conséquences économiques du dispositif de l'écotaxe tant sur les entreprises de transport routier que sur l'économie des régions et départements fortement impactés par l'écotaxe.

Cette expérimentation s'accompagnerait d'un report de l'écotaxe. Au terme de cette expérimentation se poserait alors le lancement ou non de l'écotaxe.

FNTR, TLF, UNOSTRA et CSD dénoncent depuis longtemps l'incompatibilité de l'écotaxe avec la crise et les réalités économiques vécues par les entreprises.

La date d'entrée en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier 2015 est donc caduque.

A l'occasion de cette réunion avec le ministre, FNTR, TLF, UNOSTRA et CSD ont rappelé leur opposition totale à l'écotaxe et leur volonté d'une remise à plat de toute la politique de financement des infrastructures.

L'avis récent de l'Autorité de la Concurrence sur les autoroutes l'impose.

Sur les propositions du ministre relatives à l'expérimentation, les 4 organisations professionnelles engageront une consultation de leurs instances respectives. Elles apporteront au ministre une réponse concertée dans les jours prochains.

#### Contact presse

Varùna LUTKUS - 01 49 88 24 30  
[communication@csdemenagement.fr](mailto:communication@csdemenagement.fr)

---

#### A propos de la Chambre Syndicale du Déménagement

Crée en 1890, la Chambre Syndicale du Déménagement est l'organisation professionnelle en France représentative des métiers de la mobilité : le déménagement des particuliers et des collaborateurs, le déménagement international, la relocation, le transfert d'entreprises et de collectivités, le garde-meubles, le self stockage et l'archivage. Notre syndicat de défense des entreprises françaises de déménagement et activités connexes est l'organisation leader du secteur, reconnue par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Véritable porte-parole de la Profession se mobilisant pour défendre les intérêts de tous ses adhérents, elle représente 750 entreprises, soit les deux tiers du secteur. La CSD est par ailleurs membre de la FNTR, de la CGPME et de FEDEMAC (*fédération européenne des professionnels du déménagement*).

[www.csdemenagement.fr](http://www.csdemenagement.fr), le site institutionnel de la CSD  
[www.demenager-pratique.com](http://www.demenager-pratique.com), le site de la CSD dédié au grand public